



RÈGLEMENTS CONCOURS DE PHOTOS

« *Ma région à mon image* »

LE CONCOURS

- Soumettre trois (3) photos qui représentent ton milieu de vie, ton coin de pays et qui présentent des éléments qui ont une signification particulière pour toi. Les photos peuvent être indépendantes ou avoir un lien entre elles.
- Joindre un texte d'un minimum de 200 mots qui expliquera ce que ces photos signifient à tes yeux et qui permettra au jury de comprendre leur caractère distinctif.
- Tes photos et ton texte doivent démontrer ton attachement à ta région. Ils doivent permettre de bien comprendre les particularités du milieu ainsi que les attraits auxquels tu t'identifies.

DES PISTES POUR T'AIDER :

- Montre-nous ton milieu de vie, ton environnement, ce qui t'inspire, ta gang, ce qui te rend fier d'habiter ta région...
- Montre-nous à quel point tu es attaché à ta municipalité, à ta communauté et à quel point tu t'identifies à ton milieu.

LES RÈGLEMENTS :

- Ce concours s'adresse aux étudiants de **secondaire 4 et 5 seulement ou aux jeunes nés entre le 1^{er} octobre 1992 et le 30 septembre 1994.**
- Les documents peuvent être envoyés par courriel (**photos en JPEG** - maximum 5 Mo au total) ou par courrier.
- Le texte doit être dactylographié ou écrit à la main et doit contenir un minimum de 200 mots.
- Les photos et le texte doivent être acheminés au plus tard le **15 janvier 2010** et doivent être adressés à Place aux jeunes en région.
- Compte tenu de la mission de Place aux jeunes, les étudiants de la région de Montréal, de Laval ainsi que des MRC non couvertes par Place aux jeunes ne peuvent participer au concours (pour plus de détails, visitez le site www.placeauxjeunes.qc.ca).
- Toute forme de plagiat entraînera l'annulation de la participation.

LES CRITÈRES QUI SERONT ÉTUDIÉS PAR LE JURY

- Le respect du thème
- L'originalité des photos
- Le caractère significatif des photos en lien avec les particularités de ta région
- La qualité de la présentation
- La qualité du français

* Veuillez prendre note que la qualité artistique des photos n'est pas un critère étudié par le jury.

LES PRIX (valeur approximative de 8 000 \$) :

- **Prix régionaux** : 15 gagnants, soit un par région administrative, se mériteront chacun un appareil photo numérique d'une valeur approximative de 400 \$.
- **Grand prix** : Parmi les gagnants régionaux, le jury sélectionnera un grand gagnant qui se méritera, **en plus du prix régional**, une virée-découverte de sa région, lui offrant la possibilité de participer ou d'assister aux activités et événements de son choix, accompagné de ses parents ou amis, le tout d'une valeur de 1 500 \$.

COMMENT PARTICIPER ?

- Télécharge et complète le formulaire d'inscription disponible au www.placeauxjeunes.qc.ca (incluant le formulaire d'autorisation d'utilisation des photos).
- Expédie le formulaire complété, tes trois photos et ton texte par la poste **OU** par courriel à l'adresse suivante :

Place aux jeunes en région
1305 chemin Sainte-Foy, bureau 101
Québec (Québec) G1S 4N5

admin@placeauxjeunes.qc.ca

** **Garanties et droits** : Nous ne sommes pas responsables de la perte ou des dommages que peuvent subir les photos et les textes soumis. Place aux jeunes en région se réserve le droit d'utiliser les photos et reproduire les textes à des fins promotionnelles.

IMPORTANT : Si des individus sont présents sur vos photos, nous vous rappelons l'importance d'obtenir leur autorisation pour des fins d'utilisation et de diffusion des images. À cet effet, vous devez télécharger, compléter et faire parvenir le formulaire prévu à cette fin sur le site www.placeauxjeunes.qc.ca.